



## Transfert de personnel professionnel dans les GMF de l'Abitibi-Témiscamingue L'APTS invite la population à témoigner son attachement aux CLSC

**Rouyn-Noranda, le 9 juin 2016** – L'équipe de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) de l'Abitibi-Témiscamingue s'interroge sur la provenance des neuf professionnels qui seront transférés vers les groupes de médecine de famille (GMF) de la région. On craint en effet que les services offerts en CLSC ne fassent les frais de cette nouvelle réforme du ministre Barrette. « Est-ce que nous allons soutenir des cliniques privées, gérées par des médecins, à même les ressources du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue? », demande Jacques-Michel Audet, responsable de la région pour l'APTS. Le syndicat redoute qu'il s'agisse là d'un pas supplémentaire vers la privatisation du réseau public alors que le gouvernement n'a reçu aucun mandat pour détourner des ressources du public vers le privé.

Comme ces professionnels ne seront pas remplacés dans leurs postes actuels au sein du CISSS, l'APTS appréhende que leur migration forcée vers les GMF se traduise par des pertes de services significatives là où des besoins criants existent. La direction du CISSS a annoncé qu'elle devait réduire les dépenses de 25 M \$ en 2016-2017. En principe les services ne devaient pas être affectés, mais l'APTS estime cette équation impossible. Elle redoute qu'une fois de plus, ce soient les personnes les plus vulnérables qui écopent. Dans d'autres régions, on a en effet choisi de réduire les services offerts par les CLSC à domicile, à l'école ou sur les lieux de travail, des services que n'offrent pas les GMF.

Si le même scénario est appliqué en Abitibi-Témiscamingue, si on ampute les CLSC de la région de leurs professionnels sans leur accorder de budget supplémentaire, ils deviendront vite des coquilles vides. « On déshabille Pierre pour habiller Paul, au profit des médecins. Dans ce contexte d'austérité budgétaire, il est clair qu'il y aura des pertes de services et d'expertise pour la région, croit le responsable syndical. Déjà cet été, les points de service de Taschereau, Normétal, Gallichan et Duparquet seront fermés, ce qui laisse en suspens les besoins des personnes âgées et des gens à mobilité réduite de ces municipalités. »

Jusqu'à nouvel ordre, les GMF peuvent imposer des frais accessoires alors que les mêmes services sont offerts gratuitement en CLSC. « Des patients qui recevaient des services sans frais doivent sortir leur porte-monnaie, ajoute le porte-parole syndical. » Et le gouvernement offre un autre avantage non négligeable aux médecins propriétaires : tout le personnel qui s'absente devra être remplacé. « Les établissements publics n'ont jamais eu droit à ce privilège, précise Jacques-Michel Audet. Des postes peuvent y demeurer vacants pendant des mois, voire des années. C'est la politique du deux poids, deux mesures. On choisit de favoriser un modèle hospitalo-centrique dominé par la figure du médecin-roi. »

Qui plus est, ces transferts n'engendreront aucune économie, tout au contraire, puisqu'un financement substantiel est prévu pour couvrir les frais d'agrandissement et d'aménagement des cliniques pour accueillir les professionnels transférés.

Pour toutes ces raisons, les membres de l'APTS de l'Abitibi-Témiscamingue ont choisi d'exprimer publiquement leur attachement aux CLSC et invitent leurs concitoyens à joindre leur voix à la leur pour dire au ministre Barrette « J'aime mon CLSC! ».

Pour tout connaître sur la campagne, visitez le <http://jaimemonCLSC.aptsq.org>

### À propos de l'APTS

Avec 32 000 membres, l'APTS est un acteur incontournable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. En Abitibi, l'APTS compte 743 personnes syndiquées.